

Appel de propositions concernant des logements

Financement disponible pour créer de nouveaux logements locatifs abordables

Le **gouvernement du Canada** et le **gouvernement du Nouveau-Brunswick** invitent les entrepreneurs, les groupes à but non lucratif et les coopératives d'habitation à soumettre des propositions afin de créer de nouveaux logements locatifs abordables pour les personnes à faible ou modeste revenu du Nouveau-Brunswick.

Le financement disponible pour les projets parrainés par des groupes à but non lucratif est passé à **70 000 \$** par logement et peut inclure 100 % des logements du projet. Les promoteurs privés sont maintenant admissibles à une subvention pouvant atteindre **60 000 \$** par logement et couvrant jusqu'à 50 % des logements d'un projet.

Il peut s'agir d'une nouvelle construction, d'une remise en état de logements ou de la conversion de bâtiments existants.

Les propositions préliminaires doivent inclure (entre autres) :



des renseignements sur le groupe de parrainage



les considérations reliées au choix de l'emplacement



les plans d'aménagement



la proposition du concept



le groupe ciblé



les autres considérations rattachées à la rentabilité



le calendrier d'élaboration

Veillez soumettre votre proposition d'ici le 1er **mai 2022**. Toutes les soumissions seront évaluées par le ministère du Développement social. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le financement disponible et les exigences du programme, veuillez consulter le site **LOCATIONNB.CA**, ou communiquer avec le ministère du Développement social :

Numéro sans frais :
1-833-733-7835

Ce programme est financé grâce à une entente de partage des coûts entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada.